

AUREILHAN, le 22 juin 2021

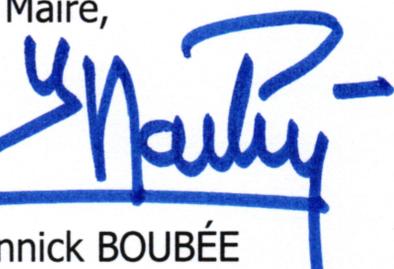
Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Lundi 28 juin 2021 à 18h30 au Centre Jean Jaurès,
rue Jules Ferry à AUREILHAN (entrée nord-est)**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2021 ;
- 2) Ressources Humaines : création de postes ;
- 3) Ressources Humaines : autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ;
- 4) Ressources Humaines : autorisation de signature du contrat à durée déterminée du Directeur des services techniques ;
- 5) Signature d'une convention cadre avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées ;
- 6) Classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée AB n°901 ;
- 7) Signature d'avenants aux marchés de travaux de réhabilitation du restaurant scolaire ;
- 8) Coupe affouagère ;
- 9) Budget communal : décision modificative n°1 ;
- 10) Syndicat Départemental d'Energie : programme d'éclairage public 2021 ;
- 11) Syndicat Départemental d'Energie : réalisation des audits énergétiques des bâtiments des écoles ;
- 12) Syndicat Départemental d'Energie : adhésion au groupement de commandes relatif à l'achat de gaz naturel, d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique ;
- 13) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Yannick BOUBÉE